La nomination de trois faqih du Conseil des Gardiens de la Constitution pour un nouveau mandat - 14 /Jul/ 2010

En référence à l'article 91 de la Constitution, l'Honorable Ayatollah Khamenei, Guide suprême de la Révolution islamique a désigné les trois faqihs du Conseil des Gardiens de la Constitution pour un nouveau mandat.

Le décret du Guide suprême de la Révolution islamique est le suivant :

Grâce au nom de Dieu le Tout miséricordieux, le Très miséricordieux

L'Ayatollah Hadj Cheikh Ahmad Jannati

Etant donné que le mandat des trois faqihs du Conseil des Gardiens de la Constitution est expiré, en référence à l'article 91 de la Constitution, je désigne l'Ayatollah Hadj Cheikh Gholam Reza Rezvani, l'hojat ol-eslam va-l moslemin Hadj Seyyed Mohammad Reza Modaressi Yazdi et vous-même en tant que membres de ce Conseil pour un nouveau mandat.

Que vous réussissiez, grâce à Dieu sublime, dans votre tâche.

Seyyed Ali Khamenei

24 tir1389

15juillet 2010